



Règlement communal - Commune de Walferdange

Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue de l'Armistice » à Helmsange présenté par les autorités communales de Walferdange.

En sa séance du 17 juillet 2017 le conseil communal de Walferdange a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue de l'Armistice » à Helmsange présenté par les autorités communales de Walferdange.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 25 septembre 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Commune de Schengen

Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Wäistrooss » à Schengen présenté par les autorités communales de Schengen.

En sa séance du 2 août 2017 le conseil communal de Schengen a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Wäistrooss » à Schengen présenté par les autorités communales de Schengen.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 10 octobre 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Commune de Mersch

Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue Belle-Vue » à Rollingen présenté par les autorités communales de Mersch.

En sa séance du 18 juillet 2017 le conseil communal de Mersch a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue Belle-Vue » à Rollingen présenté par les autorités communales de Mersch.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 20 septembre 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Commune de Lintgen

Plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue de Diekirch » à Lintgen présenté par les autorités communales de Lintgen.

En sa séance du 31 mai 2017 le conseil communal de Lintgen a pris une délibération portant adoption du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Rue de Diekirch » à Lintgen présenté par les autorités communales de Lintgen.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 4 août 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Commune de Consdorf

Modification du plan d'aménagement général de Consdorf au lieu-dit « Rue de Berdorf » à Consdorf, présentée par les autorités communales de Consdorf.

En sa séance du 6 avril 2017 le conseil communal de Consdorf a pris une délibération portant adoption d'une modification du plan d'aménagement général de Consdorf au lieu-dit « Rue de Berdorf » à Consdorf, présentée par les autorités communales de Consdorf.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 17 août 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Ville de Differdange

Modification du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Auf dem breiten Wois » à Niederkorn présentée par les autorités communales de la Ville de Differdange.

En sa séance du 19 juillet 2017 le conseil communal de la Ville de Differdange a pris une délibération portant adoption d'une modification du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Auf dem breiten Wois » à Niederkorn présentée par les autorités communales de la Ville de Differdange.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 27 septembre 2017 et a été publiée en due forme.





Règlement communal - Commune de Betzdorf

Modification du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Laangfelder, Hogewee » à Berg présentée par les autorités communales de Betzdorf.

En sa séance du 28 juillet 2017 le conseil communal de Betzdorf a pris une délibération portant adoption d'une modification du projet d'aménagement particulier au lieu-dit « Laangfelder, Hogewee » à Berg présentée par les autorités communales de Betzdorf.

Ladite délibération a été approuvée par le Ministre de l'Intérieur en date du 2 octobre 2017 et a été publiée en due forme.





Huissiers de justice - Vacance de poste.

Pour le poste d'huissier de justice vacant à Diekirch à partir du 1^{er} janvier 2018, les demandes sont à faire parvenir au Ministère de la Justice jusqu'au 21 novembre 2017. Les demandes doivent être accompagnées d'une notice biographique indiquant notamment les dates d'examen et les postes déjà occupés.





Huissiers de justice - Démission.

Par arrêté grand-ducal du 28 octobre 2017 démission honorable de ses fonctions d'huissier de justice à Luxembourg a été accordée sur sa demande à Monsieur Alex MERTZIG, avec effet au 31 décembre 2017.

Par le même arrêté grand-ducal le titre honorifique de ses fonctions a été conféré à Monsieur Alex MERTZIG.

